

Point éco

Le marché du soja bio dans l'Union européenne et les principaux pays tiers

Pour comprendre les évolutions du marché du soja en agriculture biologique, en lien avec une hausse de la demande en protéines végétales locales, l'Agence Bio, Terres Univia et Intercéréales ont diligenté une étude sur le marché du soja bio dans l'Union européenne et les principaux pays tiers. Elle fait l'état des lieux de la production et l'utilisation des graines de soja en alimentation humaine et animale.

Contexte

En 2021, l'Agence Bio, Terres Univia et Intercéréales ont commandé une étude au bureau d'études AND-International et à l'agence de conseil Ecozept sur le marché des grandes cultures biologiques dans les principaux pays producteurs et consommateurs. Suivant les recommandations de ce rapport, et afin d'approfondir les connaissances des filières ayant connu une forte expansion, une étude complémentaire a été diligentée en 2023 pour s'intéresser plus précisément aux marchés mondiaux du blé tendre et du soja produits en agriculture biologique.

L'étude avait notamment pour objectif de décrire l'évolution de la production, de l'utilisation et des échanges de soja bio entre 2017 et 2022 dans 25 pays de l'Union européenne (hors Chypre et Malte) et 15 pays tiers jouant un rôle majeur sur le marché du soja bio mondial. Une analyse prospective à horizon cinq ans a été réalisée. Le contexte réglementaire a également été passé en revue pour les pays tiers.

Méthodologie

L'étude s'appuie sur un travail bibliographique, des entretiens auprès d'experts dans les différents pays et une enquête en ligne. Au total, quelques 147 entretiens ont

été menés auprès d'organisations professionnelles et d'entreprises leaders sur le marché, et 9 réponses ont été obtenues via l'enquête en ligne.

Une fiche a été réalisée pour chacun des pays étudiés en utilisant une approche bilantielle pour apprécier l'équilibre entre l'offre et la demande. Une synthèse à l'échelle de l'Union européenne et des 15 pays tiers étudiés a également été réalisée.

Résultats

En Union européenne, une forte progression de la production et de l'utilisation de soja bio

Les surfaces de soja bio européennes ont progressé de 158 % entre 2017 et 2022, passant de 60 000 à 155 000 ha. Elles ont été principalement tirées par les soles françaises (+188 %), autrichiennes (+99 %) et roumaines (+208 %), représentant près des trois quarts de cette hausse. La production a progressé en conséquence, passant de 144 000 tonnes en 2017 à 280 000 tonnes en 2022 (année où le soja a souffert des mauvais résultats causés par la sécheresse).

En parallèle, l'utilisation de graines a doublé, passant de 236 000 à 470 000 tonnes entre 2017 et 2022. Cette progression est principalement due à l'alimentation animale (avec une hausse de 81 %, à 355 000 tonnes

en 2022). En outre, en 2022, plus des trois quarts des volumes utilisés ont été triturés. Les débouchés en alimentation humaine pour la production de soyfood ont également augmenté, passant de 46 000 à 74 000 tonnes (+62 %).

Du fait de la progression en alimentation animale, la production de tourteaux de soja bio a plus que doublé dans l'Union européenne, passant de 112 000 à 241 000 tonnes entre 2017 et 2022. La trituration de soja bio se concentre sur huit pays, dont la France (55 000 tonnes en 2022), devancée par l'Allemagne (69 000 tonnes la même année).

Néanmoins, le taux d'auto-provisionnement, traduisant la capacité de l'Union européenne à couvrir ses besoins à partir de sa production, a légèrement diminué entre 2017 et 2022, passant de 64 à 61 %. Ainsi, malgré la progression de sa production de soja bio, l'Union européenne est encore fortement dépendante des importations.

Dans les pays tiers, une production qui se développe

Les principaux pays tiers producteurs de soja bio sont la Chine (737 000 tonnes en 2022), les États-Unis (273 000 tonnes), le Togo (157 000 tonnes) et l'Inde (235 000 tonnes en 2021, le volume en 2022 n'étant pas connu). L'ensemble de ces pays a connu une croissance de production importante entre 2017 et 2022, notamment le Togo, avec un tonnage multiplié par 4.

Contact

Claire Ortega

Chargée de mission de Terres Univia
c.ortega@terresunivia.fr

Apports, limites et perspectives

Cette étude a permis de confirmer la pertinence de l'approche bilantielle pour étudier l'équilibre entre l'offre et la demande, notamment pour qualifier le niveau d'auto-provisionnement de l'Union européenne. Des difficultés ont toutefois été rencontrées en raison d'un manque de données sur le soja (bio ou conventionnel) et de l'étroitesse du marché, avec un nombre de transformateurs restreint.

L'étude établit une projection à cinq ans de l'évolution des surfaces, de la production et des utilisations. Un scénario haut, s'appuyant majoritairement sur l'affichage des politiques publiques, et un scénario bas, qui repose sur les évolutions passées ou des analyses d'expert, ont été produits. Ces projections pourront être confrontées aux évolutions réelles dans les années à venir.

Plus d'informations

La synthèse de l'étude et le rapport complet sont disponibles sur le site agencebio.org

« Point éco » est une publication régulière diffusée par Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales. Elle présente les résultats des études économiques commanditées par la Commission Structuration de filières, d'analyses économiques et de marchés pour le développement de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines. Ces études sont financées par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) destinées à financer le programme d'actions interprofessionnelles réalisées dans le cadre des activités de Terres Univia, de l'institut technique Terres Inovia et du Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux (FASO) confié à Sofiprotéol en gestion.

Étude économique financée sur fonds CVO

